

« Quelle que soit la raison pour laquelle ils ont péri ». Commémoration des soldats morts au front et mémoire du colonialisme au Sacrario dei caduti d'Oltremare de Bari

“No matter the reason for their demise”: Commemorating soldiers who died at the front and the memory of colonialism at the Sacrario dei caduti d'Oltremare in Bari

Valeria Deplano

Traducteur : Fabien Archambault



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rhc/4387>

DOI : [10.4000/rhc.4387](https://doi.org/10.4000/rhc.4387)

ISSN : 2780-4143

Éditeur

Association pour le développement de l'histoire culturelle

Référence électronique

Valeria Deplano, « « Quelle que soit la raison pour laquelle ils ont péri ». Commémoration des soldats morts au front et mémoire du colonialisme au Sacrario dei caduti d'Oltremare de Bari », *Revue d'histoire culturelle* [En ligne], 6 | 2023, mis en ligne le 01 août 2023, consulté le 04 août 2023. URL : <http://journals.openedition.org/rhc/4387> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rhc.4387>

« Quelle que soit la raison pour laquelle ils ont péri ».

Commémoration des soldats morts au front et mémoire du colonialisme au Sacrario dei caduti d'Oltremare de Bari

“No matter the reason for their demise”: Commemorating soldiers who died at the front and the memory of colonialism at the Sacrario dei caduti d'Oltremare in Bari

Valeria Deplano

Traduction : Fabien Archambault

Introduction. Les morts des guerres africaines, la construction de la nation et la mémoire coloniale de l'État italien

- 1 La commémoration publique des soldats italiens tombés au combat pendant l'expansion coloniale s'inscrit dans le cadre plus général de l'utilisation par les États-nations des morts à la guerre pour construire et renforcer les liens d'appartenance à la communauté nationale¹. Dans le but de créer un empyrée de martyrs et de héros coloniaux à proposer comme références à une nation italienne en train de se faire, on peut mentionner, à partir de la fin du XIX^e siècle, les plaques, les références toponymiques et les monuments érigés à la mémoire des morts de la bataille de Dogali en 1887, du major Pietro Toselli tué à Amba Alagi en 1895, des soldats tombés à Adoua en 1896 et pendant la guerre de Libye de 1911-1912². Les gouvernements de l'Italie

unifiée, dont la politique coloniale avait conduit à l'occupation de l'Érythrée, de la Somalie et de la Libye, insistaient ainsi sur la vertu militaire, le patriotisme et l'esprit de sacrifice que le colonialisme avait contribué à véhiculer en tant que valeurs partagées. Après l'arrivée du fascisme au pouvoir en 1922, les morts de l'époque libérale ont été rejoints par ceux de la guerre d'Éthiopie et des autres guerres coloniales de la période mussolinienne, célébrés comme des héros fascistes et qui ont également fait l'objet d'une célébration publique utilisant les mêmes instruments³. Ces commémorations s'inscrivaient toutefois dans le cadre plus large de la construction narrative élaborée par le régime de Mussolini. Pour ce dernier, qui en 1936 ajoutera l'Éthiopie aux territoires hérités de la période libérale, le colonialisme constitua un élément central de son autoreprésentation. À travers l'expansion coloniale et son récit, le fascisme tenta non seulement de s'affirmer et de se raconter comme une grande puissance sur la scène internationale, mais aussi d'accréditer l'idée d'une Italie héritière de la Rome antique, dont l'expansion avait commencé sur le continent africain⁴. En outre, l'horizon colonial contribua à soutenir et à diffuser le modèle de l'« homme nouveau » fasciste, le paysan-soldat qui s'incarnait dans la figure du colonisateur occupant militairement les territoires africains pour ensuite les cultiver et les faire fructifier par son travail⁵. L'Empire, proclamé en 1936 après l'occupation de l'Éthiopie, représentait l'aboutissement de la transformation de l'Italie et le creuset de la nouvelle société voulue par Mussolini⁶. Dans ce cadre, qui liait étroitement la politique africaine aux projets plus vastes du régime, ceux qui étaient morts à l'étranger furent présentés comme des martyrs du fascisme. De l'unification à la Seconde Guerre mondiale, les morts « coloniaux » ont par conséquent été commémorés publiquement comme partie intégrante, constitutive et cohérente d'un effort de construction nationale que le royaume d'Italie a poursuivi de manière explicite, bien qu'avec des accents et des objectifs politiques différents avant et après 1922. Après l'effondrement du fascisme et la Libération, le nouvel État républicain fut confronté à la mémoire des soldats tombés lors de guerres qui ne correspondaient plus aux objectifs politiques et civils que le nouveau régime s'était fixés. Il fut donc contraint d'élaborer des stratégies discursives susceptibles de permettre l'élaboration des deuils liés aux conflits récents.

- 2 Le propos de cet article est de comprendre quel rôle et quelle place les soldats tombés pendant les guerres coloniales⁷ ont eu dans la commémoration plus générale des morts de la guerre mise en place par la République, et si ce contexte a contribué à la construction d'une mémoire officielle de l'expérience coloniale italienne. Jusqu'à présent, les historiens ont abordé la mémoire du colonialisme italien à l'époque républicaine sous différents angles : c'est d'abord le récit mémoriel construit par le haut à l'échelle nationale par les premiers gouvernements républicains qui a été étudié. Dans l'immédiat après-guerre et jusqu'au début des années 1950, en lien avec les efforts diplomatiques visant à donner à l'Italie républicaine un rôle dans les colonies occupées à l'époque libérale (Libye, Somalie, Érythrée)⁸, les chercheurs ont contribué à construire une mémoire publique fondée sur l'idée de la diversité et de la plus grande humanité du colonialisme italien, par la promotion d'un discours public et historiographique fortement sélectif et en continuité avec le passé⁹. À partir des années 1950 apparaît un deuxième thème : contrairement à l'idée courante selon laquelle le colonialisme aurait été refoulé de la mémoire républicaine, l'analyse des discours politiques montre qu'il s'agit d'un thème bien présent jusque dans les années 1970¹⁰. Toutefois, comme dans l'immédiat après-guerre, certaines questions étaient expurgées

du débat historiographique, principalement celle des crimes commis par les Italiens pendant l'expansion coloniale. À leur place, les études se concentraient sur la migration des travailleurs, qui auraient contribué à l'amélioration et à la modernisation des territoires occupés. D'autres travaux ont ensuite abordé la question de la mémoire du colonialisme, c'est-à-dire la manière dont le passé colonial a influencé les imaginaires et les pratiques de l'Italie républicaine¹¹. Ont ainsi été étudiés les colons et les ex-colons, les vétérans de la guerre d'Éthiopie et certaines associations qui jouaient un rôle politique¹². Ces milieux ont été identifiés comme les principaux acteurs de la promotion d'une commémoration du colonialisme à l'époque républicaine, par le biais de publications ou d'initiatives publiques. L'historiographie a donc principalement raisonné sur la manière dont le colonialisme a été raconté à l'époque républicaine, sur la genèse du mythe du bon Italien colonisateur, sur ce qui a été retenu ou, au contraire, nié, supprimé, oublié¹³. Par ailleurs, en dehors des premières années de l'après-guerre, période au cours de laquelle les gouvernements s'employèrent à promouvoir une mémoire du colonialisme au service de la diplomatie, le rôle de l'État républicain dans le souvenir et la commémoration du colonialisme n'a pas fait l'objet d'une grande attention.

- 3 Cet article se propose donc d'étudier le rôle joué directement par l'État, notamment par les forces armées, dans la promotion, à partir des années 1950, des opérations mémorielles au sujet du colonialisme, en partant d'une réflexion sur la commémoration des morts au combat. L'exemple du Mémorial pour les soldats tombés outre-mer à Bari constitue un cas emblématique : construit en 1967 par le Commissariat général pour l'honneur des soldats tombés au combat (*OnorCaduti*), sous l'égide du ministère de la Défense, pour abriter les dépouilles des soldats tombés sur le front oriental du second conflit mondial, le *Sacrario* a vu sa fonction s'élargir au fil du temps. Depuis son inauguration, il a été utilisé pour les commémorations officielles de l'État italien (en particulier le 4 novembre, Journée des forces armées, mais aussi le 2 juin, Journée de la République, et par le passé le 25 avril, Journée de la libération du nazisme et du fascisme¹⁴). En dehors de ces dates-anniversaires, le site a été et est toujours fréquenté, notamment par des groupes d'élèves ou d'anciens combattants¹⁵. L'article reconstituera donc l'histoire du mémorial, où reposent les corps de soldats morts en Afrique, et la manière dont la mémoire du colonialisme s'est insérée dans ce cadre ; on pourra ainsi réfléchir sur l'entrelacement de la commémoration des soldats morts et de la mémoire du colonialisme depuis 1945 ; pour enfin s'interroger sur le rôle de l'État italien dans la promotion de cette opération mémorielle.

Les soldats morts pour la patrie à l'époque républicaine et la construction du *Sacrario per i caduti d'Oltremare*

- 4 Comme nous l'avons évoqué, le culte des soldats tombés en Afrique accompagne l'histoire du royaume d'Italie depuis son unification et fait partie de l'élaboration plus générale du récit colonial. Si, comme nous le verrons plus loin, les commémorations de l'ère républicaine reprennent certains éléments des discours précédents, elles ne peuvent être lues exclusivement comme un vestige des pratiques antérieures ; elles doivent plutôt être mises en relation avec les politiques mémorielles mises en œuvre par la nouvelle République. Comme l'a montré Guri Schwarz, la République italienne a

été, dans l'après-guerre, confrontée à la nécessité de traiter des deuils contradictoires, qui concernaient aussi bien les morts de la guerre d'Espagne ou de celle d'Éthiopie, les partisans, les internés, les déportés politiques et les victimes des bombardements. Dans ce panorama, on assiste à une « multiplication des groupes et des associations qui gardent et vénèrent chacun leur propre mémoire »¹⁶ ; un activisme qui retire à l'État républicain et aux forces armées le monopole de la promotion de la mémoire des disparus. Ces dernières, en particulier, jusqu'alors en charge de l'élaboration du discours patriotique, ont eu du mal, dans l'immédiat après-guerre, à inclure les événements de 1940-1943 dans leur récit. En partie en raison de cette situation, les gouvernements de l'après-guerre dirigés par le parti démocrate-chrétien ont opté pour une « dépolitisation de la mémoire des guerres fascistes » et ont promu une « recomposition des oppositions sous la bannière de la célébration de ceux qui, par leur sacrifice, avaient contribué au prestige de la nation »¹⁷. Le symbole de ce choix narratif était le 4 novembre, date de la fin de la Première Guerre mondiale en Italie, qui, à partir de 1947, a commencé à être célébré comme la fête des forces armées et de tous les morts, y compris ceux des guerres fascistes¹⁸.

- 5 C'est dans ce contexte d'invalidation de la signification politique des conflits commémorés au profit d'un discours lénifiant exaltant le devoir patriotique, qu'il est possible de comprendre l'histoire du *Sacrario dei caduti d'Oltremare* de Bari. L'outremer évoqué ici n'est pas spécifiquement celui des anciennes colonies occupées par l'Italie libérale et fasciste : le monument-ossuaire a en effet été fondé comme un des lieux d'inhumation des Italiens tombés sur les fronts de la Seconde Guerre mondiale, en commençant par l'Adriatique. Ce n'était d'ailleurs pas le premier mémorial prévu par l'État italien : en 1951 avait été inauguré le Mémorial militaire de Monte Lungo, qui abrite les dépouilles de plus de 900 soldats tombés pendant la guerre de libération ; tandis que du milieu des années 1950 aux années 1960, le gouvernement italien avait entrepris de construire ou de restaurer des cimetières et des sanctuaires sur les sites de batailles par l'intermédiaire de l'OnorCaduti. Grâce à cette initiative, des nécropoles furent construites ou réaménagées en Afrique du Nord, dans la Corne de l'Afrique, au Kenya, en Afrique du Sud, au Ghana, en Sierra Leone et au Zimbabwe, entre autres¹⁹. La plus importante d'entre elles fut celle bâtie sur le site de la bataille d'El Alamein, en Égypte²⁰. Sa réalisation fut confiée à l'architecte Paolo Caccia Dominioni, un ancien résistant, qui avait dirigé la délégation chargée de récupérer les dépouilles italiennes en Égypte après la guerre. L'impulsion pour la construction du site, achevé en 1959, doté d'un sanctuaire et de statues monumentales, avait également été donnée par les organisations œuvrant pour la commémoration des morts au champ d'honneur²¹.
- 6 Le projet d'un sanctuaire pour les soldats tombés outre-mer, visant à concentrer les dépouilles des Italiens tombés sur les rives de l'Adriatique en un seul lieu de commémoration, avait mûri au cours de la même période, à partir du début des années 1950, et coïncidait avec la reprise des relations diplomatiques entre l'Italie et la Grèce. On avait prévu initialement de construire une structure capable d'abriter les restes de 30 000 personnes, ce qui se révéla vite trop petit : le sanctuaire finit en effet par abriter tous ceux qui étaient tombés en terre étrangère pendant le conflit mondial, à l'exception des morts de la campagne de Russie – plus de 75 000 personnes au total, dont plus de 45 000 inconnues²².
- 7 Le choix de l'emplacement du monument se porta sur Bari sous la pression des autorités locales, notamment du maire Francesco Chieco, du parti monarchiste italien,

dont la majorité au conseil municipal comprenait des élus du Mouvement social italien (MSI), le parti néo-fasciste fondé en 1946. Le maire estimait que Bari était le lieu idoine pour l'érection d'un tel monument, car il s'agissait de « la dernière parcelle de la patrie foulée par nos braves combattants avant d'embarquer pour la Grèce », ainsi que « la ville italienne où les restes sacrés ont à nouveau touché le sol de la patrie lors de leur triste retour »²³. Les premières dépouilles du front adriatique étaient effectivement arrivées à Bari, où elles avaient été temporairement enterrées en attendant la construction d'un sanctuaire sur le territoire national²⁴. Les efforts de l'administration municipale de Bari l'emportèrent. L'accord entre la municipalité et le Mémorial fut signé en mai 1954²⁵ et le concours pour sa construction fut annoncé la même année. En raison de litiges liés d'abord au coût d'acquisition du terrain, puis à son extension, la construction du monument-ossuaire fut retardée de treize ans. Le projet final, des architectes Arnaldo Tizi et Giuseppe Triggiani²⁶, prévoyait la construction d'un sanctuaire à deux étages : à l'entresol, auquel on accède par une volée de marches autour d'un cloître entourant l'autel des commémorations, se trouvent les columbariums monumentaux abritant les dépouilles des soldats, organisés par secteur.

Le Sacratio dei caduti d'Oltremare et le parc du Souvenir



Crédit : droits réservés

Les colombariums à l'intérieur du sanctuaire



Crédit : droits réservés

- 8 Le rez-de-chaussée, quant à lui, comprend la crypte des restes non identifiés, qui inclut un « creux symbolique » pour les soldats inconnus, et le long des murs de laquelle sont commémorés les morts « avérés mais non identifiés » ; au rez-de-chaussée se trouvent également la salle liturgique, le musée historique du Mémorial et la salle du tableau d'honneur. Dans la zone entourant le monument, un parc du Souvenir a été créé, qui comprend plusieurs pierres commémoratives et des reliques militaires²⁷.
- 9 Le sanctuaire fut inauguré le 10 décembre 1967, en présence du président de la République Giuseppe Saragat, du président du Conseil Aldo Moro et du ministre de la Défense Roberto Tremelloni, ainsi que des représentants de la Chambre des députés Sandro Pertini, du Sénat Giovanni Maria Cornaggia Medici, de l'armée de Terre, de la Marine et de l'armée de l'Air, et des associations d'anciens combattants. À cette date, les dépouilles de 42 747 soldats tombés sur les fronts de Yougoslavie, de Grèce, d'Albanie, d'Afrique du Nord (Tunisie, Algérie et Maroc) et d'Afrique de l'Est étaient déjà arrivées à Bari. La diversité de l'origine géographique des dépouilles fut soulignée par Saragat lui-même :
- Sur des terres différentes, dans des vicissitudes différentes, loin des frontières de leur pays, ils ont offert à la patrie le sacrifice suprême de leur jeunesse. [...] Nous ne leur demanderons pas pourquoi [...]. Quelle que soit la raison pour laquelle ils ont péri, leur sacrifice n'aura pas été vain, si ce lieu qui les accueille aujourd'hui en paix nous inspire des résolutions de vertu civile²⁸.
- 10 Le Président de la République exalte ainsi l'amour patriotique en tant que valeur et sépare les responsabilités nationales des responsabilités individuelles : quelles que soient les raisons des conflits dans lesquels ces jeunes hommes ont perdu la vie, la

République veut commémorer le sacrifice de ceux qui ont été envoyés au combat et à la mort, et donner à leur famille un lieu sur la terre natale pour les pleurer.

Les dépouilles des soldats tombés en Afrique

- 11 Conformément aux objectifs du sanctuaire et aux compétences attribuées à l'OnorCaduti²⁹, les premières dépouilles en provenance d'Afrique à être accueillies dans le mémorial-ossuaire furent celles des soldats tombés pendant la Seconde Guerre mondiale, sur les fronts de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique du Nord, lorsque les Alliés parvinrent à prendre le dessus sur l'armée fasciste, respectivement en 1941 et en 1943. Bari commença à recevoir des dépouilles avant l'inauguration du Sacrario et le mouvement continua dans les années qui suivirent celle-ci : en 1967, les dépouilles provenaient du cimetière de Bab el-Khadra à Tunis ; en 1968, c'étaient celles de 385 Italiens tombés en Afrique de l'Est³⁰. Un tournant s'opéra toutefois cinq ans après l'inauguration. En 1955, les morts en territoire libyen avaient tous été placés, à l'initiative d'OnorCaduti, dans le cimetière militaire de Tripoli-Hammangi, construit pendant la période fasciste. La rénovation de ce dernier et sa transformation en sanctuaire furent confiées à Caccia Dominioni, celui même qui avait conçu, au nom du gouvernement italien, le mémorial d'El Alamein. Le cimetière de Hammangi était doté d'une structure en arcs rappelant les aqueducs romains ; les corps des morts du dernier conflit y avaient été déposés, dont celui du quadrumvir³¹ et ancien gouverneur de Libye Italo Balbo, ainsi que ceux de toutes les guerres menées par les Italiens en Libye de 1911 à 1939, de la première guerre d'occupation de la Libye jusqu'à celles du fascisme³².
- 12 La Libye dans laquelle opérait Caccia Dominioni était dirigée depuis décembre 1951 par le roi Idris I^{er}, avec lequel la République italienne avait signé un traité rétablissant les relations diplomatiques entre les deux pays. Les choses changèrent après le coup d'État militaire de 1969, mené par Mouammar Kadhafi : le nouveau dirigeant libyen exigea une révision des accords et, face au silence du gouvernement italien, imposa l'expulsion de la communauté italienne en 1970³³. L'année suivante, Tripoli annonça son intention de démanteler le site de Hammangi et de déplacer les dépouilles dans le cimetière local d'Ain Zara³⁴, ce qui, selon l'Association italienne des rapatriés de Libye (AIRL), devait être interprété comme une nouvelle provocation contre l'ancien colonisateur. Le gouvernement italien intervint, d'abord en prenant en charge le rapatriement des corps des soldats, puis en annonçant la possibilité de déplacer les restes des civils³⁵. Les corps des militaires, dont celui de Balbo, étaient destinés au sanctuaire de Bari, où ils arrivèrent en juin 1972 et furent reçus par le président du Conseil Giulio Andreotti. Le discours que ce dernier prononça à cette occasion montrait clairement comment les morts des guerres coloniales avaient pu trouver une place dans le récit patriotique :

Aujourd'hui, toutes les controverses et divisions politiques doivent être laissées de côté, tout comme la polémique encore non résolue sur le choix colonial risqué et coûteux du début du siècle, alors que le progrès économique de l'Italie du Sud aurait pu alors être entrepris en temps utile ; abstenons-nous de juger les responsabilités d'une guerre commencée et menée avec une infériorité de moyens insurmontable. Les 20 000 cercueils qui reviennent pour trouver une sépulture définitive et honorable n'imposent que respect et recueillement. [...] À côté des soldats tombés au combat, la nation se souvient aujourd'hui aussi des protagonistes connus ou moins connus des grandes œuvres de transformation agricole et de développement civil, que les changements politiques locaux mettent quelque peu

sous l'éteignoir, mais qui restent le témoignage exemplaire de l'histoire opiniâtre du travail italien dans le monde³⁶.

- 13 Andreotti choisit ainsi d'abord de critiquer le colonialisme à la manière des socialistes du début du XIX^e siècle : il ne s'appuie pas sur des considérations de justice ou de moralité et préfère évoquer le coût économique des politiques expansionnistes. Mais dans le même temps, il décrit la colonisation comme un moment de civilisation et de modernisation dû au travail des Italiens. Cette lecture constitue le cœur du récit du colonialisme élaboré par les gouvernements italiens depuis l'immédiat après-guerre. C'est néanmoins le thème du respect du sacrifice individuel, quels que soient l'époque et le contexte dans lequel l'individu est mort, qui domine.
- 14 Le sanctuaire de Bari accueille ensuite de nouvelles dépouilles provenant d'anciens territoires coloniaux, où, au fil du temps, il était de plus en plus difficile de maintenir les cimetières en bon état³⁷. Cependant, en raison du nombre de dépouilles rapatriées mais aussi du climat politique dans lequel ce transfert s'est déroulé (peu de temps après l'expulsion de la communauté italienne de Libye), c'est au moment du retour des dépouilles de Hammangi que la question de l'inhumation des dépouilles des soldats coloniaux tombés au combat a été au centre des débats politiques et a revêtu une grande importance symbolique. C'est à ce moment-là en effet que les soldats tombés en Afrique avant la Seconde Guerre mondiale ont été concrètement intégrés aux commémorations réservées jusque-là aux victimes du second conflit mondial. Cette transformation dans l'économie du deuil ne fut sanctionnée législativement qu'en 1985 lorsque la loi n° 60 ajoute à la liste des compétences de l'OnorCaduti les opérations de recensement, de collecte, d'inhumations provisoire et définitive des restes « des soldats, militaires et civils italiens décédés à la suite d'événements de guerre dans les anciennes colonies italiennes d'Afrique, du Dodécane et de la guerre d'Espagne »³⁸.

Monuments, pierres tombales et épigraphes du Sacratio et commémoration du colonialisme

- 15 Le retour des dépouilles de Tripoli a constitué un tournant dans le récit proposé par le Mémorial des morts pour la patrie, qui s'est traduit par une nouvelle centralité de la dimension coloniale. Tout d'abord parce que, parmi les dépouilles arrivées en 1972, il y avait aussi celles de 140 soldats ascaris, Érythréens et Libyens enrôlés dans les forces armées italiennes : en vertu du rapport de domination coloniale, ils n'avaient pas la citoyenneté italienne, mais furent accueillis dans la crypte du monument de Bari, ce que rappelle une plaque louant leur loyauté toujours mise en avant dans les brochures officielles de l'OnorCaduti au début du XXI^e siècle³⁹.
- 16 Plus encore que le monument-ossuaire, c'est le parc du Souvenir qui le précède qui porte les marques de l'insertion de l'élément colonial dans la narration mise en œuvre par le sanctuaire. Sur l'un des côtés du parc que les visiteurs traversent dès qu'ils franchissent le portail d'entrée, l'aqueduc romain et les « arcs des batailles » qui caractérisaient le site d'Hammangi à Tripoli ont ainsi été reconstitués.

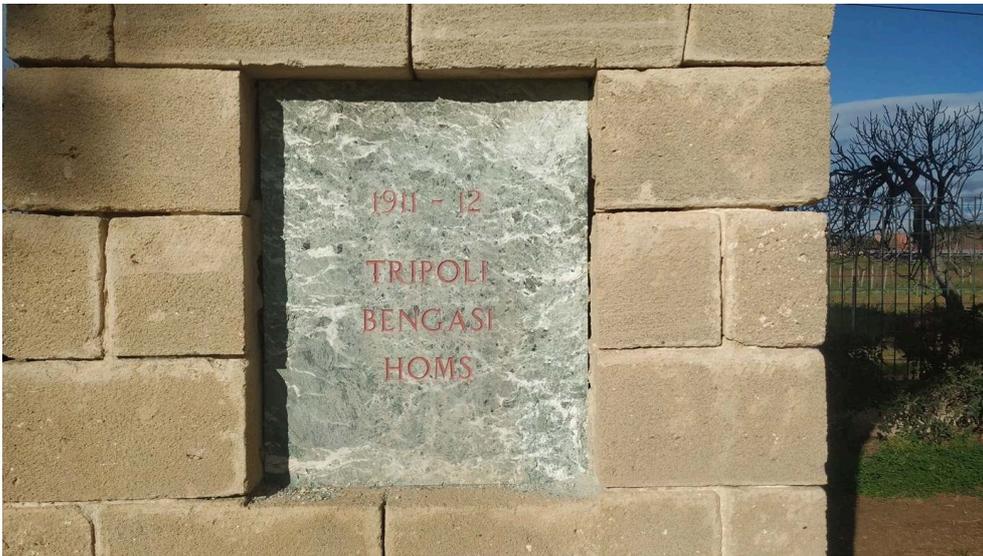
Parc du Souvenir. Les arcades des batailles



Crédit : droits réservés

- 17 Des inscriptions commémorant des batailles ayant eu lieu sur le sol libyen ont été insérées dans chacun des piliers soutenant les arcs. La première rappelle la guerre de 1911-1912 et les batailles de Tripoli, Benghazi et Homs ; elle est suivie par celles évoquant la « reconquête fasciste » jusqu'à l'assassinat du chef de la résistance libyenne Omar al-Mukhtar, où l'on peut lire « 1922-31 Misurata-Beni Ulid-Marzuk » ; et enfin celles rappelant les batailles de la Seconde Guerre mondiale : « 1940 Sidi El Baruni, Sidi Omar, Capuzzo » ; « 1940-41 Bardia, Cufra, Giarabub » ; « 1941 Mars El Brega, El Mechili, Sollum » ; « 1941-42 R. Magdalena, Halfaja, Bir El Gobi » ; « 1942 Ain El Gazala, Tobrouk, El Alamein » ; « 1943 Maret, Kairuan, Enfidaville ». Une dernière inscription rappelle ce qu'il s'est passé en 1972 : « Le tronc de l'aqueduc romain menant à notre sanctuaire militaire en ruine à Tripoli a été représenté ici pour honorer le rapatriement des vingt et un mille soldats tombés au combat, dont la plupart sont enterrés là. A.D. 1972 ».

Parc du Souvenir. La plaque commémorative de la guerre italo-libyenne



Crédit : droits réservés

- 18 La succession des « arcs des batailles », déjà proposée à Tripoli dans le sanctuaire conçu par Caccia Dominioni, inclut donc dans une même ligne narrative l'occupation de la Libye par l'Italie de Giolitti, la répression fasciste et la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la bataille d'El Alamein. La transposition de ce récit dans le Sanctuaire de l'outre-mer a non seulement redéfini le cadre de celui-ci, mais a aussi marqué l'inclusion définitive et acritique du colonialisme italien – et donc pas seulement de la phase africaine de la Seconde Guerre mondiale – dans le discours commémoratif de l'État. C'est également le cas d'une autre inscription placée dans le parc, où il est écrit : « Debout, vétérans et visiteurs, inclinez-vous devant les soldats d'outre-mer tombés ici et les milliers d'autres disparus dans les sables des eaux rocailleuses d'Afrique ou d'autres terres étrangères. Ils ont perdu leur vie pour la religion du devoir et non pour l'avidité de la conquête. A.D. 1882-1943 ».

Parc du Souvenir. La plaque commémorative avec la date de la prise d'Assab comme terminus *a quo*



Crédit : droits réservés

- 19 Les bornes chronologiques indiquées sont emblématiques : le terminus *ad quem* correspond à l'année de l'armistice lorsque l'Italie a cessé de combattre aux côtés des forces de l'Axe, tandis que le terminus *a quo*, 1882, indique la date à laquelle le royaume d'Italie, avec l'achat d'Assab Bay en Érythrée, a officiellement commencé sa politique coloniale qui allait immédiatement conduire aux premières guerres d'expansion dans la Corne de l'Afrique. Le contraste entre le choix de cette chronologie et la négation du caractère conquérant des conflits commémorés dans le sanctuaire est évident. De même, la création du parc du Souvenir témoigne de l'inclusion désormais non plus secondaire – comme la question du rapatriement des dépouilles en 1972 aurait pu le suggérer – mais structurelle de l'ensemble de l'histoire coloniale italienne dans le récit proposé par le sanctuaire.

Le musée du Sacrario : la célébration officielle du colonialisme italien

- 20 La centralité du colonialisme dans la narration développée par le Mémorial de Bari est confirmée par le musée historique situé à l'étage inférieur du monument. Probablement ouvert en même temps que le sanctuaire⁴⁰, il propose un itinéraire narratif à travers des photographies et des reproductions de documents originaux – dans les deux cas sans indication des sources et des archives d'origine –, des phrases extrapolées et encadrées, complétées par des vitrines contenant des objets et des souvenirs. L'espace d'exposition propose un parcours linéaire qui suit le cours de la Seconde Guerre mondiale à travers les différents fronts sur lesquels les forces armées italiennes ont été engagées. Une fois encore, l'Afrique est donc avant tout incluse dans le récit du conflit, conformément aux objectifs du sanctuaire. Le parcours de la Seconde Guerre mondiale s'achève dans la section à droite de la première salle, où un seul panneau est consacré à la « Résistance italienne (8 septembre [1943]-7 mai 1945) ».

- 21 Immédiatement après s'ouvre une section coloniale qui occupe le reste du mur de droite (soit un espace trois fois plus grand que celui réservé à la Résistance) et se poursuit dans les deux salles suivantes. Le parcours colonial est divisé en sections comme suit : « Guerre italo-éthiopienne 1935-36 » (mur de droite), « Érythrée-Somalie » (première salle), « Libye 1911-1940 » (deuxième salle).

Musée. Les panneaux sur la guerre d'Éthiopie et l'occupation de l'Érythrée et de la Somalie



Crédit : droits réservés

Musée. La salle sur l'occupation de la Libye



Crédit : droits réservés

- 22 Chaque section correspond à plusieurs panneaux. La disposition est identique à celle de la première salle, avec une narration confiée à des photographies non sourcées qui conservent leurs légendes d'origine et à des reproductions de documents, en l'absence de tout appareil explicatif autre que les titres des panneaux et quelques sous-titres. La section consacrée à la guerre italo-éthiopienne s'ouvre sur une reproduction du traité

italo-éthiopien de 1928 et sur ce que le titre présente comme les « incidents de 1934-35 » : les affrontements frontaliers, dont l'historiographie a montré qu'ils avaient constitué le prétexte utilisé par le fascisme pour mettre en œuvre des plans préexistants⁴¹, sont racontés dans l'exposition exclusivement à travers des reproductions de communiqués de l'Agence Stefani et de documents gouvernementaux, qui en attribuent la responsabilité aux troupes africaines. Le panneau suivant, consacré aux sanctions de la Société des nations, décrit ainsi l'attaque italienne contre l'Éthiopie comme « la réaction italienne ». La reproduction de la *Note italienne à la Société des nations du 3 octobre 1935*, toujours sans appareil explicatif, informe les visiteurs que la guerre avait été une « mesure défensive », tandis que l'avis du général De Bono aux populations érythréennes offre une lecture de l'œuvre coloniale antérieure comme marquée par la paix et la recherche du bien-être des populations locales⁴². Ce thème apparaît également dans les panneaux suivants, qui traitent du déroulement du conflit d'occupation. L'une des photographies exposées montre ainsi des femmes près d'un puits, la légende expliquant que « les populations indigènes puisent de l'eau dans les puits construits par les troupes italiennes ». Le panneau comprend également une reproduction de la proclamation de l'abolition de l'esclavage émise par le maréchal Pietro Badoglio, là encore sans aucun appareil explicatif : l'abolition de l'esclavage constitua l'un des thèmes utilisés par le fascisme pour présenter la guerre comme un effort de civilisation contre les Éthiopiens. En revanche, aucune mention n'est faite de l'utilisation d'armes chimiques interdites par la Convention de Genève, pas même dans le récit de la deuxième bataille du Tembén, le 2 mars 1936, où de telles armes ont été utilisées contre l'armée éthiopienne qui battait en retraite⁴³. La bataille est à nouveau relatée par la reproduction du communiqué officiel de l'armée qui, sur un ton enthousiaste, vante la « supériorité des soldats italiens ». La section sur les opérations de guerre se termine par le panneau intitulé « Occupation du territoire et valorisation de l'Empire ». Le terme de « valorisation » évoque une action positive sur les territoires et pour les populations africaines, ce que suggèrent également les images reproduites, qui s'attardent sur des questions telles que l'amélioration des conditions sanitaires ou la modernisation des transports ; encore une fois, les lois raciales ou les massacres sont totalement absents.

- 23 La ligne narrative qui fait se succéder le moment de la guerre à la valorisation constitue également le fil rouge des deux salles suivantes, qui remontent le temps jusqu'au colonialisme de l'époque libérale et du début du fascisme. La première salle a ainsi pour thème le colonialisme en Érythrée et en Somalie : elle s'ouvre sur « La pénétration italienne en Érythrée », suivie de « La guerre italo-éthiopienne (1895-96) », « L'activité italienne pour l'exploitation de l'Érythrée », puis de « La pénétration italienne en Somalie » et « L'activité italienne pour l'exploitation de la Somalie », qui occupe presque tout un mur.

Musée. Les panneaux sur la « valorisation » de la Somalie



Crédit : droits réservés

- 24 La partie décrite comme « pénétration » retrace les guerres et les traités du début du colonialisme italien. L'exemple le plus frappant est la reproduction du traité d'Ucciali, signé par l'empereur éthiopien Menelik et le plénipotentiaire Pietro Antonelli au nom du royaume d'Italie en 1889, qui, dans sa version amharique, établissait la possibilité pour l'Éthiopie de recourir à l'intermédiation italienne dans ses relations avec des États tiers, tandis que dans la version italienne, il établissait essentiellement un protectorat⁴⁴. Le musée ne reproduit que la version italienne, toujours sans aucun appareil explicatif. En même temps, les visiteurs du musée sont confrontés à une représentation des Éthiopiens comme violents et cruels (par exemple à travers la photographie de la mutilation infligée par Ménélik à un soldat ascari, ou les images des Somaliens qui ont « massacré la colonne Cecchi ») et des soldats italiens décrits – à travers les rapports de bataille officiels – comme courageux, intrépides, prêts à se sacrifier pour la patrie. Les sections sur la « valorisation » comprennent des prospectus vantant les dépenses pour les travaux publics dans les différentes colonies, les réalisations techniques et l'étendue des cultures. La partie consacrée à la Somalie, qui se concentre sur la période fasciste, est divisée en deux sections intitulées respectivement « L'œuvre colonisatrice du duc des Abruzzes » et « Port de Mogadiscio – routes – écoles – hôpitaux – marais salants de Dante ». Le récit du colonialisme comme œuvre de civilisation et de modernisation est soutenu par un dispositif photographique montrant des tracteurs en action, des décors urbains, des champs cultivés, des téléphériques. L'élément humain est représenté par des familles de colons italiens et des habitants immortalisés dans des contextes où ils bénéficient des bienfaits du colonisateur : « Mogadiscio, la maternité indigène de l'hôpital "De Martino" (1931) » ou « Mogadiscio : école élémentaire royale "Umberto di Savoia" ». Face au mur, des vitrines complètent l'exposition : certaines contiennent des uniformes et des armes, tandis que l'une d'entre elles est consacrée à Amedeo D'Aosta, nommé vice-roi en 1937 et décédé dans le camp de prisonniers britannique de Nairobi en 1942. La vitrine contient des pages de son journal, des photographies du vice-roi de son vivant et de sa tombe, ainsi qu'une urne contenant la terre de son caveau et une autre contenant du sable « recueilli dans les cénotaphes du désert »⁴⁵.

- 25 Enfin, la salle sur la Libye s'étend sur trois murs, organisée thématiquement autour de « La guerre italo-turque de 1911-1912 », avec une ramification qui, sur le deuxième mur, comprend l'occupation de Rhodes et du Dodécanèse et les opérations menées après la Première Guerre mondiale ; et « La réorganisation de la Libye » pendant le fascisme. Ici aussi, la ligne narrative ne propose aucune remarque contextuelle ou critique. En ce qui concerne la Première Guerre mondiale, l'objectif consistant à « assurer la protection de nos conditions de puissance méditerranéenne et de nos besoins de développement dans les deux provinces de Tripolitaine et de Cyrénaïque et à contrecarrer les objectifs des autres puissances européennes dans ces régions » est mis en avant par le biais de l'encadrement de la citation. L'exposition insiste encore sur la modernité, représentée par les nouvelles technologies de guerre – comme l'explique la légende d'une photographie selon laquelle « La campagne de Libye a vu la mise en œuvre de technologies révolutionnaires (rapporteurs, jumelles, avions) pour l'époque » – mais aussi par l'utilisation des moyens de communication – photographie de Guglielmo Marconi à Tobrouk en 1911 – et les améliorations apportées dans les territoires occupés – photographie de la construction du réseau d'égouts à Tripoli. Les violences commises lors du premier conflit ne sont pas évoquées, en particulier les déportations débutées après la défaite des Italiens à Shar al-Shatt en 1911. Le mur sur la réorganisation fasciste reprend les thèmes de celui sur la « valorisation » de la Somalie : sont ainsi montrés le développement des centres urbains, la croissance économique, les villages agricoles, la vie mondaine de Tripoli et de Benghazi (l'hippodrome, la foire, le front de mer), les sites archéologiques avec les fouilles effectuées par les Italiens, les infrastructures scolaires pour les enfants libyens, les équipements sanitaires et en particulier ceux destinés à la population locale.
- 26 L'espace consacré au colonialisme dans le musée historique du sanctuaire confirme avant tout que les guerres coloniales, et pas seulement la phase africaine de la Seconde Guerre mondiale, sont pleinement incluses dans le récit que le site monumental veut proposer aux visiteurs. Un récit dans lequel le thème de l'engagement et du sacrifice pour la patrie est utilisé comme cadre pour inclure, en les soustrayant à toute réflexion critique, différents chapitres de l'histoire italienne antérieure à la République. Du point de vue du contenu, l'aménagement des espaces coloniaux du musée reprend tous les thèmes autour desquels les premiers gouvernements républicains avaient construit le discours sur le colonialisme, en les reprenant souvent au discours colonial et fasciste : travail, modernisation et civilisation *in primis*. D'autre part, la ligne narrative expurge tous les éléments que l'historiographie italienne de l'après-guerre a elle-même passés sous silence (les crimes, les violences, les responsabilités politiques, les lois et les pratiques racistes), restituant une explication déformée et absolutiste qui est aujourd'hui tout à fait inacceptable sur le plan historique. Ces éléments sont particulièrement pertinents pour une réflexion sur la mémoire coloniale à l'époque républicaine, tout d'abord parce qu'il s'agit de l'exposition publique la plus systématique que l'on puisse trouver en Italie, qui plus est construite sur des matériaux visuels et textuels d'un très grand intérêt, s'ils étaient accompagnés d'un appareil critique adéquat. En outre, parce que le commanditaire de cette exposition n'est pas une simple association de rapatriés, mais bien l'État italien.

Conclusion. Commémorer sans se souvenir

- 27 La gestion de la mémoire des soldats tombés lors des conflits coloniaux dans un contexte post-colonial est nécessairement difficile. D'une part, il s'agit de citoyens morts sous les drapeaux : il est donc compréhensible que les collectivités locales préservent leur mémoire, mais aussi que l'État la prenne en charge. D'autre part, gérer leur commémoration, c'est prendre position face à un chapitre de l'histoire que les pays européens, bien que de manière différente, ont eu du mal à gérer⁴⁶. En France, après des décennies pendant lesquelles ce sont les communes et les départements qui ont commémoré les soldats tombés en Algérie, en Tunisie et au Maroc⁴⁷, c'est l'État qui a pris le relais à partir des années 1990 : en 1996, un mémorial a été érigé à Fréjus pour les soldats français tombés en Indochine ; la même année, un premier monument a été inauguré à Paris pour les « victimes et combattants morts en Afrique du Nord, 1952-1962 » ; en 1998, il a été décidé de placer une plaque de bronze sous l'Arc de Triomphe pour les « morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats de la Tunisie et du Maroc » ; enfin, en 2002, le Mémorial national de la guerre d'Algérie a été inauguré sur la promenade piétonne du quai Branly⁴⁸. Indépendamment des limites, des contradictions et des réussites ou non de chacun de ces projets, il s'agit d'initiatives par lesquelles la Cinquième République a voulu aborder la question cruciale de l'inscription du colonialisme – et de la guerre d'Algérie en particulier – dans la mémoire nationale. Chaque monument a par conséquent fait l'objet d'un débat dans la presse et dans les enceintes politiques appropriées.
- 28 Les vicissitudes du *Sacrario per i caduti d'Oltremare* racontent une tout autre histoire : la commémoration des morts en Afrique n'a pas constitué l'aboutissement d'un projet par lequel l'Italie républicaine aurait pris en charge la mémoire du colonialisme, ni fait l'objet d'un débat explicite. Au contraire, la pénétration des thèmes coloniaux dans le cadre du sanctuaire a été silencieuse, non explicitement revendiquée et peut-être donc jamais soumise à la critique. D'une part, le récit commémoratif élaboré après la Seconde Guerre mondiale, qui a dépolitisé les différents conflits fascistes, a fourni le contexte approprié pour l'inclusion de la guerre d'Éthiopie et de la guerre contre la résistance libyenne menée par le régime de Mussolini dans un discours commémoratif plus large, incluant les conflits coloniaux antérieurs au fascisme. D'autre part, la normalisation du colonialisme par le biais du discours construit autour des soldats tombés au combat a rendu possible une célébration explicite de ces événements, comme le propose le musée historique du *Sacrario* de Bari. C'est-à-dire un récit abstrait mais officiel.
- 29 Certes, par rapport aux exemples français, la chronologie des événements a contribué à ce résultat : l'idée du sanctuaire remonte aux années 1950 et sa réalisation aux années 1960, alors que l'historiographie n'avait pas encore commencé à remettre en question le paradigme du « bon colonisateur » italien⁴⁹. Le discours public continuait à le soutenir et la politique refusait toute confrontation sur le sujet, même dans les échanges avec les États issus des anciennes colonies. Historiquement, l'histoire du sanctuaire ne fait donc que confirmer la chronologie de la mémoire coloniale, même si elle démontre le rôle actif de l'État et la fonction non secondaire du thème des morts dans l'élaboration et la systématisation officielle du discours républicain sur le colonialisme. Mais en même temps, la persistance de ce discours en 2023 et le fait qu'il soit proposé au large public qui fréquente le sanctuaire démontrent un manque de

sensibilité chez les institutions militaires et étatiques : les premières, qui gèrent le site, et les secondes, qui l'utilisent constamment pour des événements officiels impliquant systématiquement les plus hautes autorités de l'État.

NOTES

1. George L. Mosse, *Fallen Soldiers. Reshaping the Memory of the World Wars*, New York-Oxford, Oxford University Press, 1990. Cet article est l'un des résultats du projet de recherche *Past-Eur. Uses of the past, tangible and intangible heritage and the building of European identities*, financé par la Fondazione di Sardegna en 2020.
2. La tentative infructueuse d'ériger un monument pour les soldats tombés lors du conflit italo-turc s'inscrit dans ce contexte. Voir Matteo Caponi, Giovanni Cavagnini, « Ai morti per una più grande Italia: un monumento mancato ai caduti in Libia (1911-1913) », *Mondo contemporaneo*, 1, 2013, p. 115-152.
3. Malgré l'absence d'étude systématique sur le sujet, un travail de cartographie récent montre que les divers monuments célébrant les morts des guerres coloniales, tant individuellement que collectivement, n'ont pas été contestés jusqu'à une époque récente. Une cartographie partielle de ces monuments et autres pierres tombales est disponible en suivant les liens suivants : https://umap.openstreetmap.fr/it/map/viva-zero_519378#7/44.996/14.052 et <https://postcolonialitaly.com/city-maps/>
4. Voir notamment Elvira Migliario, Giovanni Santucci (dir.), « *Noi figli di Roma* ». *Fascismo e mito della romanità*, Florence, Le Monnier, 2022.
5. Cette narration se modifiera pendant la Seconde Guerre mondiale, lorsque l'occupation par les Alliés de la Corne de l'Afrique et de la Libye entraînera la disparition de la figure du soldat au profit de celle du travailleur, que l'on retrouvera plus tard dans la rhétorique républicaine.
6. Voir Nicola Labanca, « Impero », dans Victoria De Grazia, Sergio Luzzato (dir.), *Dizionario del fascismo*, Turin, Einaudi, 2005, p. 659.
7. Il s'agit des soldats morts pendant les guerres de conquête et les opérations menées contre la résistance africaine, de la seconde moitié du XIX^e siècle à la Seconde Guerre mondiale en Libye, en Érythrée, en Somalie et en Éthiopie.
8. Gianluigi Rossi, *L'Africa Italiana verso l'indipendenza (1941-1949)*, Mila, Giuffrè, 1980.
9. Angelo Del Boca, *Gli italiani in Africa orientale*, vol. 4, *Nostalgia delle colonie*, Rome-Bari, Laterza, Bari, 1984 ; *id.*, *L'Africa nella coscienza degli italiani. Miti, memorie, errori, sconfitte*, Rome-Bari, Laterza, 1992 ; Alessandro Pes, « Una Repubblica nuova per un colonialismo vecchio: la questione delle ex colonie nell'Italia democratica », dans Maurizio Ridolfi (dir.), *2 giugno: nascita, storia e memorie della Repubblica*, vol. 1, *Il momento repubblicano nella costruzione della democrazia*, Rome, Viella, 2020, p. 189-207.
10. Voir notamment : Daniela Baratieri, *Memories and Silences Haunted by Fascism: Italian Colonialism MCMXXX-MCMLX*, Berne, Peter Lang, 2010 ; Maurizio Zinni, « Una lettera dall'Africa. Il colonialismo italiano nel cinema del dopoguerra, 1945-1960 », *Contemporanea*, 1, 2016, p. 69-99 ; Gianmarco Mancosu, « Amnesia, aphasia and amnesty: the articulations of Italian colonial memory in postwar films (1946-1960) », *Modern Italy*, 4, 2021, p. 387-408.

11. Voir Gaia Giuliani (dir.), *Il colore della nazione*, Florence, Le Monnier, 2015 ; Valeria Deplano, *La Madrepatria è una terra straniera. Libici, eritrei e somali nell'Italia del dopoguerra*, Florence, Le Monnier, 2017.
12. Voir par exemple : Nicola Labanca, *Posti al sole. Diari e memorie di vita e di lavoro dalle colonie d'Africa*, Rovereto, Museo Storico Italiano della Guerra, 2001 ; *id.*, *Una guerra per l'impero. Memorie della campagna d'Etiopia, 1935-1936*, Bologne, Il Mulino, 2005 ; Charles Burdett, « Colonial Associations and the Memory of East Africa », dans Jacqueline Andall, Derek Duncan (dir.), *Italian Colonialism: Legacy and Memory*, Oxford, Peter Lang, 2005, p. 125-142.
13. Voir Ann Laura Stoler, « Colonial Aphasia: Race and Disabled Histories in France », *Public Culture*, 1, 2011, p. 121-156.
14. Par exemple, « Cerimonie in Italia e all'estero », *Notiziario di OnorCaduti*, janvier-juin 1990, p. 19.
15. Voir par exemple : « Bari: lettera di un'insegnante al direttore del Sacrario Militare dei Caduti d'Oltremare », *Notiziario di OnorCaduti*, octobre 1981, p. 7 ; ou les recensions plus récentes sur le site Tripadvisor.it
16. Guri Schwarz, *Tu mi devi seppellir. Riti funebri e culto nazionale alle origini della Repubblica*, Rome, UTET, 2010, p. 175.
17. *Ivi*, p. 192-193.
18. *Ivi*, p. 134-139.
19. Les cimetières, qui figurent également sur une plaque à l'intérieur du sanctuaire de Bari, se trouvent sur les théâtres de guerre et dans les camps de prisonniers du second conflit mondial.
20. La bataille qui a vu s'affronter, du 23 octobre au 5 novembre 1942, l'armée britannique dirigée par le général Montgomery et l'armée italo-allemande emmenée par Erwin Rommel, a été décisive. C'est autour de cette défaite, attribuée, selon une phrase célèbre que l'on retrouve dans le parc du Sacrario de Bari, au manque de chance mais non d'honneur, que l'Italie a construit l'un de ses mythes les plus importants de la Seconde Guerre mondiale. Voir Alberto Asor Rosa, « L'epopea tragica di un popolo non guerriero », dans Walter Barberi (dir.), *Storia d'Italia. Annali 18. Guerra e pace*, Turin, Einaudi, 2002, p. 881-896 ; Liliana Ellena, « Guerre fasciste e memoria pubblica nel cinema del dopoguerra », dans Luigi Borgomaneri (dir.), *Crimini di guerra. Il mito del bravo italiano tra repressione del ribellismo e guerra ai civili nei territori occupati*, Milan, Guerini Associati, 2006, p. 204-209.
21. Voir Michele Conte, *Il sacrario di El Alamein. Il recupero della memoria del sacrario militare e del suo ideatore Paolo Caccia Dominioni*, Fidenza, Mattioli Edizioni, 2012 ; également Guri Schwarz, *Tu mi devi seppellir..., op. cit.*, p. 186-193.
22. Commissariato generale per le Onoranze ai caduti, *Sacrario dei caduti d'Oltremare-Bari*, Rome, Ministero della Difesa, 1993.
23. Archivio centrale dello Stato (ACS), Presidenza del Consiglio dei ministri (PCM), 1960-1962, 14.5.43135, Bari, Erezione del Sacrario ai caduti oltremare, Città di Bari, Costruzione in Bari del Sacrario dei caduti di oltre Adriatico, 30 avril 1956.
24. Sur l'arrivée des dépouilles de Céphalonie, voir Federico Goddi, « Livio Picozzi a Cefalonia: taccuino, 1948 », *Annali. Museo storico italiano della guerra*, 28, 2020, p. 151-178 ; Guri Schwarz, *Tu mi devi seppellir..., op. cit.*, p. 194-197. Selon la députée Maria Bianchi Chieco, en juin 1957, alors que l'inauguration du monument n'aurait lieu que dix ans plus tard, 10 800 dépouilles étaient déjà arrivées à Bari.
25. L'accord fut ratifié par le conseil municipal de Bari le 14 mai 1954 et modifié le 18 juin 1955 (Camera dei Deputati, Discussioni parlamentari, Ordre du jour présenté par Maria Bianchi Chieco, Séance du 18 juillet 1957).
26. Voir le site du ministère de la Défense sur le Sacrario au lien suivant : https://www.difesa.it/Il_Ministro/ONORCADUTI/Puglia/Pagine/Bari.aspx

27. Pour une description plus complète, voir Commissariato generale per le Onoranze ai caduti, *Sacrario dei caduti...*, *op. cit.*
28. « Saragat onora i soldati caduti nell'ultima guerra », *Corriere della Sera*, 11 décembre 1967.
29. Jusqu'en 1985, la loi n° 204 du 9 janvier 1951 délimitait ainsi le champ d'action de l'OnorCaduti : « le recensement, la collecte, l'inhumation provisoire puis définitive des dépouilles a) des militaires italiens décédés des suites de la guerre, tant sur le territoire métropolitain qu'à l'extérieur de celui-ci, du 10 juin 1940 au 15 avril 1946, à condition que, pour les militaires, il ait été établi, au moment du versement de la pension de guerre à leurs proches, que le décès était dû au service de guerre ; b) des militaires et civils décédés en captivité ou en internement après le 10 juin 1940 ; c) des résistants et patriotes décédés du fait de la lutte de libération après le 8 septembre 1943 ; d) de tous les civils décédés après le 8 septembre 1943 comme otages ou dans des actes de représailles ; e) des marins marchands décédés du fait de la guerre entre le 10 juin 1940 et le 15 avril 1946 ».
30. ACS, Ministero dell'Interno, 1814-1986, Gabinetto, b. 371, Rimpatrio salme dall'estero.
31. Dans la titulature fasciste, les quadrumvirs étaient les quatre personnes à la tête de la « marche sur Rome » du 28 octobre 1922, à l'issue de laquelle Mussolini fut chargé de former le gouvernement.
32. Nicola Labanca, *La guerra italiana per la Libia*, Bologne, Il Mulino, 2012.
33. Angelo Del Boca, *Italiani in Libia. Dal fascismo a Gheddafi*, Milan, Mondadori, 1994, p. 468-478.
34. « Gheddafi sloggia 20.000 salme di caduti italiani. Torneranno in patria », *Corriere della Sera*, 16 février 1972.
35. Le rapatriement des corps des civils fut partiel. Le cimetière d'Hammangi et les dépouilles qui s'y trouvaient restèrent dans un état d'abandon dénoncé à plusieurs reprises par l'AIIRL elle-même, jusqu'à ce que, à la fin des années 2010, le site soit réhabilité à l'initiative d'un citoyen italien, Bruno Dalmasso. Voir Chiara Loschi, « Valenze simboliche della morte nella memoria coloniale. Il caso del cimitero cristiano a Tripoli », *Studi Tanatologici*, 6, 2014, p. 49-66.
36. « Riposano in patria le salme di ventimila caduti in Africa », *Corriere della Sera*, 5 juin 1972.
37. Par exemple, une des 26 dépouilles rapatriées après la fermeture du cimetière de Gondar en 1987 (voir « Solenni onoranze per il rimpatrio di 26 salme in Etiopia », *Il reduce d'Africa*, 3 avril 1987). En 2005 en revanche, les 700 dépouilles environ de militaires et de civils italiens du cimetière de Mogadiscio, qui avaient été profanées pendant la guerre civile somalienne, furent rapatriées à l'initiative des services secrets italiens et enterrées dans le Sacrario en 2006.
38. Loi n° 60 du 2 mars 1985.
39. Commissariato generale per le Onoranze ai caduti, *Sacrario dei caduti...*, *op. cit.*
40. Les archives de l'Onor-Caduti n'étant pas ouvertes au public, il n'est pas possible de connaître la date de la première installation (les autres sources documentaires consultées n'y font pas non plus référence). Il est néanmoins certain que le musée était ouvert et présentait des souvenirs coloniaux en 1981. Voir Virgilio Savino, « Bari: il Sacrario dei caduti d'oltremare », *Notiziario di OnorCaduti*, janvier-mars 1981, p. 6.
41. Voir Nicola Labanca, *La guerra d'Etiopia. 1935-41*, Bologne, Il Mulino, 2015, p. 40-41.
42. Général Emilio De Bono, *Comando superiore A.O. Bando per le popolazioni dell'Eritrea. Asmara, 3 ottobre 1935*.
43. Angelo Del Boca, *Gli italiani in Africa orientale*, vol. 2, *La conquista dell'Impero*, Milan, Mondadori, 1992, p. 565-582.
44. Angelo Del Boca, *Gli italiani in Africa Orientale*, vol. 1, *Dall'unità alla marcia su Roma*, Milan, Mondadori, 1992, p. 346-354.
45. L'historienne Beatrice Falcucci a montré, dans un passage d'une réflexion plus large sur les martyrs, que la mise en place de cette vitrine vise à faire revivre Amedeo et ceux qui sont tombés au champ d'honneur à travers la re-proposition de leurs idéaux. Voir Beatrice Falcucci, « Les

“martyrs” dans les collections coloniales italiennes pendant le fascisme », dans Dominique Poulot (dir.), *L'effet musée. Objets, pratiques et cultures*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2022, p. 122-24.

46. Voir Elizabeth Buettner, *Europe after Empire. Decolonization, Society, and Culture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2016.

47. Voir Andrea Brazzoduro, « Towards a postmodern national narrative? The Algerian war memorial and contemporary French landscapes of memory », *Memory Studies*, 15-4, 2022, p. 858-882. Selon Brazzoduro, les premières formes de commémoration se sont déroulées à l'échelon local avec l'ajout des noms des soldats français morts en Afrique du Nord aux monuments aux morts des deux guerres mondiales.

48. Voir David L. Schalk, « Of Memories and Monuments: Paris and Algeria, Fréjus and Indochina », *Historical Reflections/Réflexions Historiques*, 2, 2002, p. 241-254 ; Andrea Brazzoduro, art. cité.

49. Le premier ouvrage d'Angelo Del Boca, *La guerra d'Abissinia* (Milan, Feltrinelli), date de 1965, mais il s'agit d'un travail de type journalistique. Le volume de Giorgio Rochat, *Il colonialismo italiano* (Turin, Loescher), a lui été publié en 1973.

RÉSUMÉS

L'article étudie la relation entre les politiques de commémoration des morts et la construction d'une mémoire coloniale dans l'Italie républicaine à travers l'histoire et l'analyse de la mise en place du Sacrario dei caduti d'Oltremare (Sanctuaire militaire des morts d'outre-mer) à Bari, dans les Pouilles. Ce sanctuaire est un site commémoratif commandé et construit par l'État italien après la Seconde Guerre mondiale pour commémorer les morts de cette dernière et il est toujours utilisé pour la célébration des principales fêtes nationales. Alors que l'historiographie a analysé le thème de la commémoration du colonialisme essentiellement sous l'angle des mémoires associatives, l'histoire du Sacrario de Bari nous permet de reconstituer le rôle joué par l'État italien dans la construction d'une mémoire officielle de l'expérience coloniale. L'article démontre comment le récit dépolitisé des guerres fascistes, élaboré dans l'après-guerre et visant à gérer les mémoires conflictuelles héritées des premiers gouvernements républicains, a permis d'inclure les morts des guerres coloniales dans les pratiques commémoratives ; et comment la normalisation du colonialisme à travers ces pratiques a permis la célébration de la politique expansionniste italienne.

This article examines the relationship between the politics of commemorating the dead and the construction of a colonial memory in republican Italy through the reconstruction of history and the analysis of the setting up of the Sacrario dei caduti d'Oltremare (Military Shrine of the Overseas Dead) in Bari, Puglia. This shrine is a memorial site commissioned and built by the Italian state after the Second World War to commemorate the dead of that war, and it is still used to celebrate the main national holidays. While historiography has analysed the theme of the commemoration of colonialism primarily from the perspective of associative memories, the history of the Sacrario of Bari allows us to reconstruct the role played by the Italian state in the construction of an official memory of the colonial experience. The article shows how the depoliticised narrative of the Fascist wars, developed in the post-war period with the aim of managing the conflicting memories inherited from the first Republican governments, provided the context for including the dead of the colonial wars in commemorative practices; and how the

normalisation of colonialism through these practices enabled the celebration of Italian expansionist policy.

INDEX

Keywords : Italian colonialism, memory, post-colonial Italy, commemoration of fallen soldiers, Sacrario dei caduti d'Oltremare

Mots-clés : colonialisme italien, mémoire, Italie post-coloniale, commémoration des soldats tombés au combat, Sacrario dei caduti d'Oltremare

AUTEURS

VALERIA DEPLANO

Valeria Deplano est professeure associée d'histoire contemporaine à l'université de Cagliari. Membre du CENTRA (Centro di ricerca per la storia del razzismo e dell'antirazzismo nell'Italia moderna), elle travaille sur l'histoire du colonialisme italien, son impact culturel et son héritage dans la période post-coloniale. Elle a notamment publié : *La Madrepatria è una terra straniera. Libici, eritrei e somali nell'Italia del dopoguerra* (Florence, Le Monnier, 2017), *L'Africa in casa. La propaganda coloniale durante il fascismo* (Florence, Le Monnier, 2015) et *Quel che resta dell'impero. La cultura coloniale degli italiani* (avec Alessandro Pes, Milan-Udine, Mimesis, 2014). valeria.deplano@unica.it